OEA/Ser.W

CIDI/INF. 497/22 rev. 2

25 avril 2022

Original: espagnol

DOCUMENT DE RÉFLEXION

Réunion ordinaire du

Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI)

26 avril 2022

THÈME : **VERS LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PACTE ÉDUCATIF CONTINENTAL DANS DES CONTEXTES DE CHANGEMENT : LA REPRISE ET LA RESTAURATION DE L’ÉDUCATION POST-PANDÉMIE**

1. **Antécédents et justification**

Dans un contexte de crise sanitaire mondiale qui a entraîné la fermeture massive d'établissements d’enseignement, les autorités éducatives ont déclaré que l'éducation est un droit et, en tant que tel, un engagement inévitable de l'État. Dans ce sens, les ministères de l'éducation ont concentré leur travail sur la création d'un cadre d'action visant à garantir la continuité de l'enseignement aux différents niveaux du système éducatif, en promouvant la prise en charge des personnes les plus touchées par ces circonstances. En conséquence, les dirigeants et les décideurs des États membres de l'Organisation des États Américains (OEA), par le biais de divers espaces de dialogue, ont estimé que, plutôt que de chercher à revenir au statu quo, le moment était peut-être venu d'imaginer un avenir nouveau et meilleur pour les systèmes éducatifs à travers le monde. Des systèmes qui servent mieux les étudiants et la société. Des systèmes qui sont résistants et répondent à des changements rapides. Des systèmes qui exploitent les nouvelles connaissances sur l'efficacité de l'apprentissage et les nouvelles technologies d'apprentissage numérique pour offrir à tous l'accès à une éducation abordable et de qualité qui leur donne les compétences nécessaires pour prospérer dans l'économie de demain et pour devenir des citoyens informés et engagés.

Des possibilités prometteuses ont déjà été entrevues grâce à des solutions innovantes fondées sur l'apprentissage numérique, et il a été suggéré que nous pourrions même être bien placés pour prendre des mesures en vue d'une réinvention réfléchie de la manière dont nous apprenons tout au long de notre vie afin de parvenir à une éducation de qualité et équitable dans le monde entier. Ainsi, l'une des priorités de la région a été de développer des systèmes résilients pour l'éducation afin de gérer des perturbations de nature différente, comme celle causée par la pandémie de COVID-19, ou de futures perturbations. En 2021, les secrétariats de l'Internationale de l'Éducation (IE) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)[[1]](#footnote-1)/ ont proposé un ensemble de principes pour une reprise efficace et équitable de l'éducation qui tirent les leçons de la pandémie, encouragent la collaboration entre les autorités éducatives et compilent les expériences des pays susceptibles de contribuer à la reprise de l'éducation pour atteindre de ce fait des niveaux plus élevés de qualité et d'équité. Les principes proposés sont les suivants : fournir un soutien ciblé pour répondre aux besoins d'apprentissage et aux besoins sociaux et émotionnels des apprenants ; concevoir, en collaboration avec le personnel enseignant et les parties prenantes, une infrastructure d'apprentissage numérique solide ; donner aux enseignants les moyens d'exercer leur professionnalisme et de bénéficier d'opportunités de développement professionnel ; favoriser une culture d'innovation collaborative ; et tirer des enseignements des données nationales et internationales.

1. **Objectif de la réunion**

* Partager les défis et les opportunités qui affectent la région en termes de continuité éducative, avec un accent particulier sur les populations en situation de vulnérabilité et sur la base des actions et décisions prises par leurs gouvernements pour faire face à la pandémie de COVID-19 ;
* Partager les meilleures pratiques, les programmes concrets et les offres de collaboration sur 3 thèmes : la reprise du secteur de l'éducation post-pandémie, le retour en toute sécurité aux cours en face à face et le programme de l'éducation numérique.

1. **Pertinence pour le CIDI et le travail du Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI)**

Dans sa résolution [AG/RES. 2955 (L-O/20)](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AG/doc.&classNum=5717&lang=f), « Encourager les initiatives continentales en matière de développement intégré : Promotion de la résilience », l'Assemblée générale a reconnu que la pandémie a renforcé la nécessité pour les États membres de l'OEA de formuler et de mettre en œuvre de toute urgence des politiques, des stratégies et des programmes visant à réduire leur vulnérabilité et à renforcer leur résilience aux chocs extérieurs.

En 2021, au moyen de la résolution AG/RES. 2967 (LI-O/21), « Encourager les initiatives continentales en matière de développement intégré : Promotion de la résilience », le SEDI a été chargé de renforcer ses mécanismes de coopération au développement visant à améliorer la capacité technique et institutionnelle des États membres aux niveaux communautaire, national et régional, ainsi qu'à établir des partenariats et des alliances multisectoriels durables afin d'aider les États membres, en mettant particulièrement l'accent sur l'aide à la reprise après la COVID-19.

1. **Structure de la réunion**

La réunion rassemblera une série d'intervenants qui aborderont les principaux défis et opportunités que présente la construction de pactes pour l'éducation en termes de lutte contre la fragmentation, la rupture et l'exclusion, ainsi que l'échange d'expériences sur la formulation et la mise en œuvre de réponses plus inclusives et accessibles qui sont flexibles, efficaces et contextualisées. Les États membres auront l'occasion de participer à un dialogue interactif guidé par la Présidente du CIDI.

**PREMIÈRE PARTIE** : Interventions des autorités en matière d’éducation - 5 minutes maximum par exposé.

* Claudia Ruiz Casasola, Ministre de l'éducation du Guatemala
* Curtis King, Ministre de l’éducation de Saint-Vincent-et-les-Grenadines

Questions d’orientation pour les interventions des hautes autorités :

1. Quels sont les éléments inclus dans les pactes éducatifs qui garantissent la continuité des politiques éducatives et quel rôle jouent les différents acteurs sociaux à cet égard ? Quelles sont les expériences et les leçons apprises dans votre pays ?
2. Quels sont les éléments différenciateurs dans la mise en œuvre de ces pactes dans des contextes de changement, notamment pour faire face aux tendances à la fragmentation, à la rupture et à l'exclusion ?

**DEUXIÈME PARTIE :** Panel technique dans lequel les participants disposeront d'un maximum de 5 minutes pour présenter leurs idées fortes, puis de 2 minutes pour répondre aux questions ciblées posées par l’animatrice.

**ANIMATRICE :** Mme Kim Osborne, Secrétaire exécutive au développement intégré

**PANÉLISTES**

* Andrea García, Secrétaire à la coopération éducative et aux mesures prioritaires, Ministère de l'éducation de l’Argentine
* Cinthya Game, Vice-ministre de l'éducation, Ministère de l’éducation de l’Équateur
* Fiona Philip-Mayer, Directrice de l’éducation, Ministère de l’éducation de Sainte-Lucie
* Mme Silvia Martínez, Chef du Bureau général de la coopération et des affaires internationales, Ministère de l’éducation du Pérou

Questions d’orientation pour les interventions des hautes autorités

1. Dans le contexte des pactes nationaux pour l'éducation existants et des expériences précédentes au niveau continental et/ou mondial, quels sont, selon vous, les principaux défis et opportunités ?
2. Quel rôle joue la facilitation du dialogue dans les politiques publiques et la recherche de consensus dans la viabilité d'un tel cadre, en particulier dans des contextes de changement?

Après la session de questions et réponses avec les panélistes, la Présidente invitera les délégations à partager les meilleures pratiques, les besoins, les défis et les opportunités et/ou les demandes spécifiques de collaboration continentale en la matière.

1. **Résultat de la réunion**

Synergies et opportunités identifiées pour la collaboration et la coopération entre les États membres, ainsi qu'avec les institutions régionales pour la mise en œuvre d'initiatives liées à la reprise du secteur de l'éducation post-pandémie, au retour en toute sécurité aux cours en face à face, et au programme de l'éducation numérique, conformément aux résolutions AG/RES. 2955 (L-O/20) et AG/RES. 2967 (LI-O/21), « Encourager les initiatives continentales en matière de développement intégré : promotion de la résilience », dans le cadre des discussions sur le projet de Plan d'action de Buenos Aires 2022-2025 qui sera examiné lors de la Onzième Réunion interaméricaine des ministres de l'éducation.

CIDRP03513F01

1. . [OCDE-Internationale de l'Éducation (2021), Principes pour une reprise efficace et équitable de l’éducation, Internationale de l'éducation, Bruxelles.](https://eiie.io/3u3RWRF) [↑](#footnote-ref-1)